

LE DEVENIR DES DOCTEURS 2010

DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

enquête réalisée en décembre 2012



L'observatoire de l'insertion professionnelle des docteurs du site Lyon Saint-Étienne porté par l'Université de Lyon a publié, en 2013, sa seconde enquête concernant le devenir professionnel de ses docteurs. L'enquête interrogeait 886 docteurs, diplômés en 2010. Il s'agissait d'observer leur situation professionnelle deux ans après l'obtention de leur doctorat. Parmi ceux-ci, 534 ont répondu à un questionnaire mis en ligne.

L'étude résultante dresse un profil général de ces docteurs et de leur situation au 1^{er} décembre 2012. Elle prend en compte 3 champs disciplinaires : sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales.

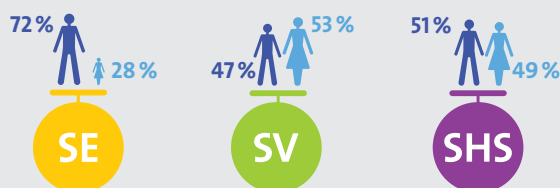
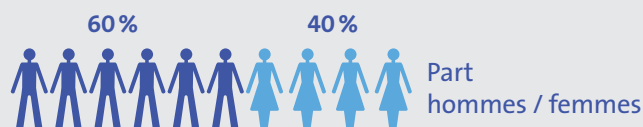
L'Université de Lyon comprend :

17 écoles doctorales

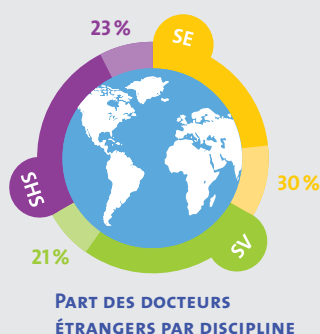
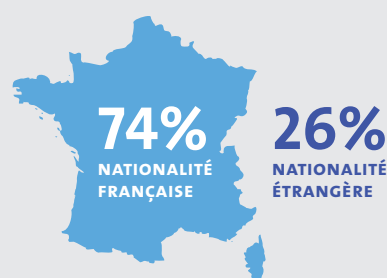
9 établissements habilités à délivrer le doctorat



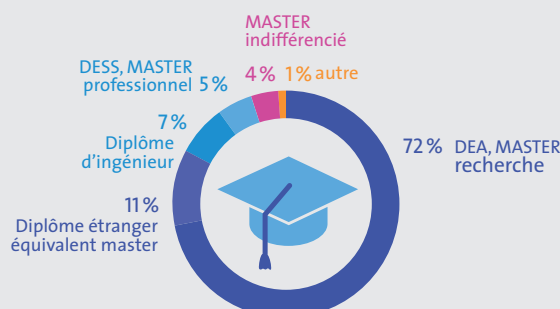
PORTRAIT DES DOCTEURS 2010 DE L'UDL



NATIONALITÉ



DIPLÔMES PERMETTANT L'ACCÈS AU DOCTORAT

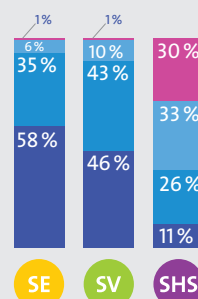


31 ans

AGE MOYEN
au moment
de la soutenance



48 MOIS
soit 4 ans
DURÉE MOYENNE
DE LA THÈSE



FINANCEMENT PRINCIPAL DE LA THÈSE

92 %
des thèses
sont financées

contrat doctoral, financement spécifique public ou privé, exercice d'une activité rémunérée, financement étranger...

FINANCEMENT LE PLUS RÉPANDU



> À noter que 27% des thèses SHS ne sont pas financées.

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS AU 1^{ER} DECEMBRE 2012



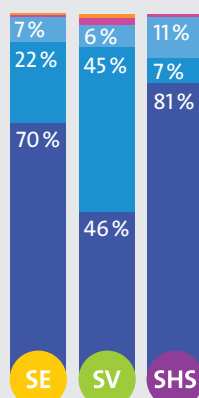
91%

**PART DES DOCTEURS
EN EMPLOI**

L'on distingue 2 catégories d'emploi :
l'emploi postdoctoral et l'emploi hors postdoctorat.
Cette distinction montre de fortes variations
par champ disciplinaire.

**8% PART DES DOCTEURS
EN RECHERCHE D'EMPLOI**

parmi ceux qui ne sont pas en emploi,
76% ont déjà exercé un emploi avant
ou après l'obtention de leur doctorat.



■ en emploi hors postdoctorat
■ en emploi postdoctorat
■ en recherche d'emploi
■ en formation qualification professionnelle
■ autre situation

POSTDOCTORAT

Un contrat postdoctoral est un contrat destiné à un jeune chercheur docteur accueilli, sur la base d'un projet scientifique, dans un laboratoire public ou privé, en France ou à l'étranger, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 3 ans. Les contrats d'ATER ne sont pas comptabilisés dans les postdoctorats.

HORS POSTDOCTORAT

23%

Part des docteurs en emploi

67%

5 MOIS

24% des docteurs en contrat postdoctoral accèdent à leur premier emploi directement après s'être mis en recherche active, et 39% dans les 6 mois. 37% étaient toujours en recherche d'emploi après 6 mois de recherche active.



Durée moyenne de recherche
du 1^{er} emploi

3 MOIS

44% des docteurs ayant signé un contrat autre que postdoctoral accèdent à leur premier emploi immédiatement après s'être mis en recherche active. 34% l'ont trouvé dans les 6 mois suivants. Il s'avère également que les docteurs en sciences exactes ont davantage de facilité à trouver un emploi dans les 6 mois (84% contre 73% en sciences humaines et sociales et 72% en sciences du vivant).



76%
secteur public

majoritairement sur des fonctions de « chercheur ou profession scientifique »



Secteur d'activité



53%
secteur public

43%
secteur de l'éducation/formation

68%

des contrats postdoctoraux s'effectuent à l'étranger.

Les pays les plus cités sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis et le Canada.



Localisation géographique des emplois

76%

des docteurs en emploi hors postdoctorat travaillent en France



Salaire

2 317 €_{net}

salaires médians en France



entre 1400 € et 7000 € net mensuel pour un emploi à plein temps en France.

À L'ÉTRANGER,

l'on peut observer une grande disparité des salaires en fonction du niveau de développement du pays.

Pour conclure, notons que 74% des docteurs, tous types d'emploi confondus, estiment que le doctorat fut déterminant dans l'obtention de leur poste.

80% considèrent que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur niveau de qualification. Enfin, 87% remarquent que leur poste correspond à leur secteur de formation disciplinaire.

Rhône-Alpes

GRANDLYON

communauté urbaine



L'enquête complète sur www.universite-lyon.fr/docteurat/